

COMMUNE DE
GERMIGNY L'ÈVEQUE
77910

DEPARTEMENT DE
SEINE ET MARNE
ARRONDISSEMENT DE **MEAUX**
CANTON LA FERTE-SOUS-JOUARRE

Tél : **01.64.33.01.89**
Fax : **01.64.33.86.66**
courriel : mairie@germignyleveque.fr

NUMÉRO DE CONSEILS
- en exercice : 15
- présents : 12
- votants : 14

Extrait de délibération
en date du 25 juin 2026

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 077-217702034-20260625-2026_32GERM1-DE

L'an deux mille vingt-six, le 25 juin à vingt heures
le Conseil Municipal de la commune de Germigny l'Èvêque,
dûment **convoqué**, s'est réuni en **session ordinaire**,
sous la **présidence** de Madame Aline MARIE-MELLARE, Maire.

Date de convocation et d'affichage du Conseil Municipal :
17 juin 2026

Étaient Présents :

Mmes Mrs : MARIE-MELLARE Aline – MERLIN Bruno – DANET Céline - CASCALES Rodolphe – DUBREUIL Joëlle - MORLET Jean-Marie - RISPINCELLE Josiane - CHAUME Bénédicte - ZITOUNI Lydie – FLAMENT Jonathan - LEFRANCOIS Véronique – RIBOT Valentin

Pouvoirs : Mme ZOETEMELK Danièle à Mme LEFRANCOIS Véronique – Mr SAGUI Abdelkader à Mr CASCALES Rodolphe

Absent excusé : Mr SALAMONE Célestin

Secrétaire : Mme LEFRANCOIS Véronique

2026-28 Demande de subvention « fonds de concours » auprès de la CAPM

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'une demande de subvention peut être sollicitée au titre du « fonds de concours » auprès de la CAPM pour la création de places de stationnement à l'espace Jeux Rue Degas.

Cet aménagement consisterait dans la création d'une trentaine de places de stationnement.

L'objectif de ce projet est de **matérialiser concrètement des places de stationnement** afin d'améliorer et sécuriser la circulation des piétons et le stationnement aux abords de l'espace de jeux.

Le coût total du projet est de 23 850 € HT, soit 28 620 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le projet de création de places de stationnement à l'espace jeux Rue Degas pour un montant estimé à 23 850 € HT ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter auprès de la CAPM une subvention au titre du fonds de concours pour un montant de 11 925 € pour cofinancer ce projet (soit 50% du coût HT) ;
- **CONSTATE** que l'opération est inscrite au budget 2026 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'instruction et à la mise en œuvre de cette demande.

VOTE : Contre (0), Abstention (0), Pour (14)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme à l'original

Fait à Germigny l'Èvêque, le 25 juin 2026

Le Maire,
Aline MARIE MELLARE

